



VENTE DU SITE LUSTUCRU

Communiqué

Au moment des inondations de décembre 2003, Nicolas SARKOZY, alors ministre des Finances, de l'Industrie et du Commerce, en visite à Arles, assurait aux Arlésiens qu' « aucun licenciement ne résulterait des inondations ». 3 mois plus tard, le groupe financier PAI PARTNERS (propriétaire de PANZANI et LUSTUCRU entre autres) annonçait la fermeture de l'usine LUSTUCRU RIZ et mettait 146 salariés au chômage, après avoir perçu 46 millions d'€ des assurances pour dommages causés, bénéficié d'aides de l'État pour nettoyer l'usine inondée, tout en continuant de produire ailleurs ce qu'ils ne pouvaient (ne voulaient) plus produire à Arles.

Pour ceux-là, le drame humain et économique provoqué par les inondations a joué comme un véritable « effet d'aubaine ». C'est le premier scandale qu'aient dénoncé les salariés et la CGT.

La population arlésienne se souvient, pour l'avoir soutenue, de leur lutte acharnée pour démontrer la viabilité de la poursuite de l'activité industrielle de traitement et de conditionnement du riz, pour défendre l'emploi dans une filière rizicole dont la Camargue est la seule région métropolitaine de production importante, garants de perspectives économiques et sociales d'avenir.

La population arlésienne se souvient aussi de la lutte tout aussi acharnée du gouvernement de l'époque (via son Préfet de Région) et de PAI/PARTNERS pour que le projet de SCOP des salariés et de la CGT, créant 90 emplois dans la filière et sur le site Lustucru (une usine de conditionnement du riz à deux pas de sa production) ne se concrétise pas. Un projet d'ailleurs financé en partie par la Ville d'Arles, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Au bout de 18 mois d'occupation, de lutte forte et déterminée, les salariés et la CGT arrachent le site Lustucru à PAI/PARTNERS, faisant donc d'un bien privé un bien public, pour l'intérêt général. Ils les obligent à le céder à la municipalité pour un euro symbolique. En remettant les clés au Maire d'Arles au mois d'août 2005, les salariés placent le site sous le contrôle, la vigilance de la population arlésienne qui devient alors gardienne de sa réindustrialisation.

13 ans après, le site, évalué à 1,8 million d'euros est vendu 900 000 euros par la Ville d'Arles à la Société FREY spécialisée dans l'aménagement commercial, un prix revu nettement à la baisse compte-tenu du coût (900 000 € aussi) pour désamianter, dépolluer et démolir, 900 000 euros que la municipalité a considéré donc devoir prendre à sa charge,

13 ans d'absence de volonté politique gouvernementale et patronale pour un projet économique et social ambitieux sur ce site à vocation industrielle, pour Arles, ceux qui y vivent et veulent y travailler, dans un pays, une région, un département, une localité où le chômage et la précarité n'ont cessé de croître, où le capitalisme sauvage continue de creuser les inégalités partout dans le monde, provoquant conflits et guerres, le tout au seul bénéfice de la finance, d'actionnaires sans scrupules,

13 ans au bout desquels le site Ex Lustucru, bien public, redevient bien privé,

13 ans pour faire d'un potentiel industriel une friche, d'un site que les salariés et la CGT ont mis un an et demi à gagner, une friche qui, nous dit-on, défigurerait l'entrée sud de la ville. À qui la faute ?!!

LES ORGANISATIONS DE LA CGT EXIGENT

- **Que les 250/300 emplois qui pourraient être créés dans le secteur du commerce, dont on sait combien ils peuvent y être précaires, pénibles et sous-payés, soient des emplois de qualité et pérennes : en CDI, avec la reconnaissance des qualifications pour un salaire qui permette aux hommes et aux femmes (60 % de femmes travaillent dans ce secteur, 30 % à temps partiel) de vivre dignement,**
- **Que les 250/300 emplois soient proposés aux Arlésiens à qui le site Lustucru appartient, afin de continuer à résorber le chômage sur la ville.**
- **Que, dans la mesure où les « enseignes » qui vont s'installer sont connues, des formations ciblées soient proposées aux demandeurs d'emplois qui en auraient besoin,**
- **Que les 900 000 € versés par la Société FREY à la Ville d'Arles n'aillent pas combler des postes dits déficitaires et autres frais de fonctionnement mais soient utilisés pour l'emploi, pour l'intérêt général,**
- **Que le local de l'Association Riz D'Ici des Salariés Ex Lustucru reste là où il doit être, sur le site, pour lequel ils se sont battus de toutes leurs forces,**

L'Union Locale CGT d'Arles, toute la CGT, continueront de mettre toutes leurs forces, à Arles, dans le département comme dans tout le pays, dans la bataille pour l'emploi public et l'emploi privé, contre l'austérité organisée par patrons et gouvernements en France, en Europe et dans le monde, pour que ceux qui créent les richesses en travaillant en aient le juste bénéfice, pour des Services Publics qui répondent véritablement aux besoins de la population, contre les idées nauséabondes, prônées par l'extrême droite, qui nourrissent la haine de l'autre et divise la société.

Le progrès social passe par une autre répartition des richesses pour répondre aux besoins de tous.